Département des Hautes-Alpes (05)

COMMUNE DE SAINT-APOLLINAIRE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°3.1 : ZONAGE ECHELLE 5000ème

Prescription du PLU par délibération du Conseil Municipal en date du 10 avril 2009

Arrêt du PLU par délibération du Conseil Municipal en date du 25 avril 2013

Approbation du PLU par délibération du Conseil Municipal en date du 6 janvier 2014

M.G. Concept Ingénierie
Infrastructures Paysage Urbanisme
Allée des Fauvettes - Résidence les Fauvettes n°12
05200 Embrun
Tél: 04.92.43.05.55 - www.mgconcept.net

LEGENDE

- UA - Centre ancien
- UB - Extension récente de l'urbanisation
- UBc - Extension récente de l'urbanisation soumise à à l'assainissement collectif
- UT - Village de vacances des Pigneroux
- A - Zone agricole
- Ag - Secteur des granges
- Ah - Secteur d'habitation
- Ap - Secteur inconstructible
- N - Zone naturelle protégée
- Nf - Périmètre de protection des captages en eau potable
- Nh - Secteur d'habitation
- Nl - Secteur d'équipements sportifs et de loisirs
- Nlp - Secteur du lac de Saint-Apollinaire
- Zones non aedificandi
- Emplacements Réservés
- Périmètres de réciprocité autour des bâtiments d'élevage

N

E= 964.500 E= 965.000 E= 965.500 E= 966.000 E= 966.500 E= 967.000 E= 967.500 E= 968.000

N= 6392.000 N= 6391.500 N= 6391.000 N= 6390.500 N= 6390.000 N= 6389.500 N= 6389.000 N= 6388.500 N= 6388.000